EN ATTENDANT L'ACTION À GRANDE ÉCHELLE PRÉVUE PAR LA COORDINATION NATIONALE

Les travailleurs de l'habitat et de la construction de Tizi-Ouzou en grève

Indépendamment des actions que compte initier, probablement à partir de mercredi prochain, la naissante Coordination nationale des travailleurs de l'habitat et de l'urbanisme (voir Le Soir d'Algérie du 29 mars), le collectif des travailleurs du même secteur à Tizi-Ouzou est entré en grève depuis hier après l'expiration du préavis déposé auprès de qui de droit le 17 mars dernier.

Jusqu'à jeudi dernier, «l'avertissement» qu'ils avaient pris le soin de lancer avant de passer aux actes, il y a deux semaines donc, en direction de leur tutelle est demeuré sans écho. Et comme ils n'ont plus la force d'attendre plus longtemps, l'ensemble des catégories du personnel de la Direction du logement et des équipements publics (Dlep) et leurs collègues de la Direction de l'urbanisme et de la construction (Duc) se sont retrouvés hier non pas pour la reprise du travail mais pour l'installation du piquet de grève.

Selon des délégués du collectif des deux directions, ils ne sont pas loin de 500 travailleurs, en comptant leurs collègues des subdivisions répandues à travers toute la wilaya de Tizi-Ouzou, à avoir répondu favorablement à l'appel pour le débrayage.

En attendant les initiatives de la Coordination nationale, dont ils font évidemment partie, les personnels administratifs et techniques de la Dlep et de la Duc dénoncent : «Le retard pris par notre tutelle pour la mise en application du régime indemnitaire». C'est ce qui ressort en tout premier lieu des motivations ayant induit ce mouvement. Dans leur préavis déposé deux semaines plus tôt, les fonctionnaires et personnels techniques grévistes rappellent que des promesses et des engagements avaient été avancés dont le message du ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme, en date du 9 février dernier, qui stipulait le règlement d'une tranche de 50% du rappel sur le régime indemnitaire non encore appliqué.

Eu égard à cette situation «aussi préjudiciable qu'intenable confinant les travailleurs dans un état d'une extrême précarité», les rédacteurs du document annonçant le mouvement de grève d'hier revendiquent la promulgation du régime indemnitaire des corps techniques. Auquel cas, en plus du débrayage enclenché hier, ils menacent d'user de tous les moyens, y compris une grève illimitée. Ainsi, après une semaine relativement calme comparativement à ce qui caractérisait le front social depuis près de deux mois, Tizi-Ouzou renoue avec les conflits qui ne cessent de gâcher l'entrée en fonction des nouveaux responsables de la wilaya au point de susciter les déplacements «urgents» de ministres, comme ce fut le cas avec Daho Ould-Kablia et le général-major Abdelghani Hamel, il y a une dizaine de jours.

M. Azedine

CONSTANTINE

Grève ouverte à la Dlep

Les travailleurs des services techniques de la Dlep et de la Duc sont entrés hier en grève ouverte pour exiger l'amélioration de leur situation socioprofessionnelle, «précaire et lamentable».

En tête de liste des revendications des grévistes, «la révision du statut particulier» des travailleurs des services techniques de la Direction de l'urbanisme et de la Construction et de la Direction du logement et des équipements publics, notamment «la définition des modalités de gestion des carrières» des employés des services techniques, en concertation avec le partenaire social, soulignent les protestataires rassemblés devant la direction. Ils réclament, également, la révision de la grille des salaires et le régime indemnitaire. «Au vu de toute la pression que nous subissons au quotidien pour mener à bien les projets de développement local, nous avons droit nous aussi à une augmentation», clament les protestataires. L'amélioration des conditions de travail et la mobilisation de plus de moyens sont, aussi, au nombre des revendications des grévistes.

Inquiétude des enseignants contractuels

Par ailleurs, les enseignants contractuels, inquiets quant aux modalités de leur intégration, ont tenu hier un sit-in devant la Direction de l'éducation pour avoir auprès des responsables de plus amples explications. Le secrétaire général de la Direction de l'éducation les ayant reçus, leur expliquera que ses services ne peuvent rien entreprendre tant que les textes d'application définissant les modalités d'intégration des contractuels ne sont pas publiés dans le Journal officiel.

A l'origine de cette inquiétude, la situation de certains vacataires dont les contrats sont arrivés à terme et qui s'interrogent sur leur sort. Aussi les protestataires – certains sont contractuels depuis plusieurs années déjà – se disant préoccupés du processus que va prendre l'opération d'affectation des postes, réclament l'intégration des plus anciens d'entre eux en premier lieu.

Farid Benzaïd

TRAVAUX DE TERRASSEMENT DES 96 LSP À SKIKDA

Le SOS des familles habitant les gourbis

Les travaux de terrassement de l'assiette affectée à la réalisation du projet des 96 logements sociaux participatifs au profit du personnel de l'APC de Skikda, sur les hauteurs de la cité des 500-Logements, dans la zone basse de la ville, ne font pas que des heureux.

La preuve, les 18 familles habitant les 9 gourbis, depuis une dizaine d'années pour les plus récents, implantés sur le même site, ont manifesté leur mécontentement suite à la décision de démolir leurs habitations et de les remplacer par des taudis d'infortune quelques mètres plus loin.

Brandissant des pancartes sur lesquelles on pouvait lire : «Nous occupants des taudis de zinc, demandons notre évacuation urgente des lieux», les contestataires ont, tout en reconnaissant l'impératif de construire les 96 unités, déclaré par la voix de l'un d'eux : «C'est bizarre la promesse de l'APC de nous reloger dans d'autres gourbis, en parpaing cette fois-ci. Certes, les travaux doivent être lancés au profit du personnel de l'APC de Skikda, mais il est aussi de notre droit, nous, habitants exposés au risque d'effondrement consécutif au décapage entamé, de bénéficier de logements décents. D'ailleurs, 2 des 96 bénéficiaires se sont rapprochés de nous et nous leur avons dit : vous avez raison et nous aussi.» Dispersées par les forces de l'ordre qui se sont déplacées sur les lieux à la suite de l'arrêt du chantier, les 18 familles ont été reçues par le chef de daïra de Skikda.

Il a été recommandé d'établir une liste réelle des familles habitant sur le site. Promesse leur a été donnée également de trouver un terrain d'entente, lors d'une audience qui leur sera accordée par le P/APC de Skikda.

En contrepartie, les familles seront obligées de mettre fin à leur protestation pacifique. Chose qu'elles ont refusée : «Nous resterons sur place jusqu'à satisfaction totale de nos revendications. Nous éviterons par contre de brandir les pancartes», indique notre source. L'entreprise de réalisation a pris la décision, quant à elle, de procéder à l'arrêt du chantier jusqu'au dénouement de cette affaire.

Zaid Zoheir

DEUX VÉHICULES VOLÉS EN L'ESPACE D'UNE SEMAINE

La marque Toyota, la plus visée par les voleurs à Mostaganem

Le vol de véhicules prend de l'ampleur dans la région du Dahra, ces deniers jours. Deux véhicules ont été volés en l'espace de quatre jours seulement. Dans la nuit de samedi dernier, c'est un bus de voyageurs de marque Toyota qui a été volé dans un garage. Son propriétaire ne s'est aperçu de sa disparition que le lendemain, tôt le matin. Quelques jours auparavant, un autre véhicule de marque Toyota Hilux a été volé à Sidi Lakhdar. Il est probable que les malfaiteurs appartiennent à un même gang, quand on sait que tous ces vols ont été commis dans la région du Dahra. La Gendarmerie nationale a ouvert une enquête pour les élucider.

A. B.

GRÈVE DES RÉSIDENTS À ORAN

Les services de santé paralysés

S'il y a un fait marquant qu'on pouvait relever hier matin au Chuo c'est bien la forte mobilisation des médecins résidents, en grève illimitée, ponctuée chaque matin par un rassemblement bruyant devant la direction de l'hôpital. Un mouvement qui ne faiblit pas et qui, bien au contraire, commence à peser sur les malades et leurs familles ; une tension supplémentaire avec, ça et là, des cas d'altercations.

Alors que les représentants des résidents à Alger n'ont pu obtenir une copie du P-V ayant sanctionné leur rencontre avec le secrétaire général du ministère, à Oran, que ce soit à l'EHU ou au CHUO, la paralysie des services est quasi générale.

La situation est marquée par le cumul des interventions chirurgicales froides qui ne sont plus assurées, de même que les consultations n'ont pas lieu ce qui est pour les malades chroniques dramatique, puisque certains attendent des semaines avant de pouvoir obtenir un rendez-vous. Pour les consultations spécialisées, c'est pire et qui concernent des patients venant de tout l'Ouest.

Conscients que cette situation ternit leur image, les résidents s'excusent auprès des malades. Leurs délégués d'expliquer : «La tutelle pourrait mesurer, ainsi, tout ce que l'on supporte et assume à longueur d'année, le manque de moyens, les pénuries, l'état des lieux catastrophique de certains services, les pannes d'équipements… C'est toujours nous qui avons fait face aux malades et à la population.»

Durant la semaine en cours, un regroupement régional des résidents en grève aura lieu à Oran, nous a-t-on encore indiqué pour signifier la poursuite de la grève.

Fayçal M.

TIARET

Plus de 160 ex-détenus bénéficient d'emplois temporaires

162 ex-détenus ont bénéficié de mesures d'insertion dans les différents dispositifs relevant de l'action sociale depuis le début de l'année 2010 dont 63 durant la période du 1er janvier à la mi-mars 2011, selon les services de la DAS. Cette opération, qui intervient en vertu de l'application de la convention signée le 5 mars 2008 entre les ministères de la Justice et de la Solidarité, a permis aux détenus ayant purgé leur peine d'accéder à des postes d'emploi temporaires aussi bien dans les administrations publiques que dans le secteur privé selon les formules en vigueur.

Parmi les bénéficiaires, l'on enregistre un seul cas relevant du dispositif PID (universitaire) alors que les autres ont été intégrés au titre du DAIS, réservé aux sans-diplômes, nous confie-t-on.

Par ailleurs, 24 autres jeunes repris de justice, qui ont opté pour la création de leur propre activité, se sont vu octroyer des attestations d'éligibilité au niveau de l'Angem, ce qui devrait leur permettre d'accéder à des crédits bancaires.

Mourad Benameur

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR À TIPASA

Les projets universitaires visités

Rachid Harraoubia, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a procédé, samedi, à une visite de travail et d'inspection des projets universitaires de Koléa et de Tipasa.

Le pôle universitaire de Tipasa comprendra 4 000 places pédagogiques, qui seront livrées en deux tranches à la fin de cette année, soit 2 000 places au mois de septembre, le reste en octobre prochain. Il disposera d'un institut des sciences de la nature (1 000 places pédagogiques), d'un institut de lettres et de langues (1 500 places) et d'un institut d'histoire et d'archéologie (1 500 places).

Le ministre a insisté auprès de l'entreprise de construction chinoise pour qu'elle respecte les délais de livraison prévue la prochaine rentrée. Dans le cadre de son périple, Rachid Harroubia s'est déplacé à Koléa pour visiter les chantiers du pôle universitaire, situé à l'extrémité est de la ville, et qui se trouve intégré dans un plan d'occupation du sol (POS) de 200 ha. Il comprend l'Ecole supérieure de commerce, qui remplacera celle située actuellement à la rue de Béziers à Alger, l'Ecole supérieure de management, l'Institut national du commerce, l'Institut national de planification et des statistiques, transfuge de l'établissement de Ben-Aknoun.

A cet ensemble universitaire de plus de 11 000 places pédagogiques, s'ajoutera l'Ecole nationale des sports, qui jouxtera l'actuel stade semi-olympique de Koléa.

Au sein de ce pôle universitaire seront intégrées des résidences universitaires de 5 500 lits dont 500 lits pour l'Ecole supérieure de commerce, 1 500 lits pour l'Institut national de commerce, 1 000 lits pour l'Ecole supérieure de management et 1 500 lits pour l'Institut national de planification.

Larbi Houari